Réduire de moitié la pauvreté d'ici 2030 … on s'y met ?

C'est l'un des objectifs de développement durable de l'ONU : réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle qu'elle est définie par chaque pays. Cet objectif n'en n'élude pas un autre, celui d'éliminer complètement l'extrême pauvreté (qui s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,90 dollar américain par jour) à l'horizon de 2030. En 2022, 13,2 % de la population belge était menacée du risque de tomber dans la pauvreté sur la base des revenus[1] *et 5,8 % souffrait de privation matérielle et sociale sévère*[2]*.*

À quelques mois des prochaines échéances électorales en Belgique, il semblait utile, d'une part, de jeter un regard sur les politiques mises en place chez nous, au cours de la législature qui s'achève, pour atteindre ces objectifs et, d'autre part, de lister les objectifs présentés dans les programmes électoraux des principaux partis qui se présenteront à nos suffrages en juin prochain.

Dans le précédent numéro de la Revue, j'ai dressé un état des lieux des politiques mises en place depuis 2019 par nos différents gouvernements et assemblées, cet état réalisé à partir des données accessibles jusqu'au 15 décembre 2023 sur leur sites internet respectifs.

Dans ce numéro je passe en revue les priorités annoncées pour lutter contre la pauvreté par les principaux partis francophones dans leurs programmes électoraux.

I - DéFI

L'axe 4 du programme du parti DéFI[3] intitulé *« Rendre le contrat social plus juste »* développe dans son premier chapitre *« Garantir la justice sociale »* les priorités du parti en ce qui concerne notre système de Sécurité Sociale. Il souhaite tout d'abord l'instauration d'un *« bouclier social »* qui garantirait un socle minimal de 1.300 € nets pour les diverses allocations sociales (pensions, chômage, revenu d'intégration sociale) et fixerait le salaire minimum à 1.800 € nets.

Dans la section 6 de ce même chapitre, intitulée *« Réduire durablement la pauvreté »*, DéFI développe trois pistes d'actions :

- Soutenir les familles monoparentales (avec, entre autres, une sensibilisation des communes et des CPAS sur le non-recours aux droits) ;
- Réformer les CPAS afin de leur permettre de mener leurs missions à bien (avec, entre autres, une refédéralisation complète du financement du RIS –revenu d'intégration sociale– et une indexation du Fonds Gaz-électricité ;
- Soutenir les services de médiation de dette.

[1] Source : https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale
[2] Source : https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/la-privation-materielle
[3] https://www.defi.be/wp-content/uploads/0523_livret_axe_4_bd.pdf

II - ECOLO

Dans ses propositions visant à *« étendre les solidarités »*, ECOLO consacre un chapitre à *« Justice sociale, pauvreté et précarité »*[4] dans lequel il développe les douze actions suivantes :

- 1. Augmenter les allocations sociales jusqu'au seuil de risque de pauvreté.
- 2. Automatiser un maximum de droits sociaux pour lutter contre le non-recours aux aides pourtant dues.
- 3. Instituer un crédit d'impôt pour les bas salaires.
- 4. Supprimer le statut de cohabitant et avancer vers l'individualisation des droits.
- 5. Systématiser l'approche « Housing first » et soutenir les projets innovants (ex : habitats légers qualitatifs) pour lutter contre le sans-abrisme et les expulsions sans relogement. Rendre effectif le revenu d'intégration de rue.
- 6. Reconnaître des droits sociaux et une allocation de remplacement pour les aidants proches.
- 7. Lutter contre la précarité énergétique en basant le tarif social sur le revenu (et non plus sur le statut) et en assurant la fourniture d'un service minimum.
- 8. Lancer un plan national de lutte contre la précarité dans l'accès à l'eau en veillant notamment à généraliser la facture mensualisée et en mettant en place une fourniture minimale garantie et un tarif « fuite » facile d'accès.
- 9. Rendre gratuit l'accès aux cantines scolaires pour les enfants des ménages à faible revenu et rendre abordables les activités extrascolaires par un financement régional.
- 10. Revoir la réforme des allocations familiales pour les rendre plus justes.
- 11. Augmenter le salaire minimum jusqu'à 14 euros/heure, 2300 euros/mois brut pour un temps plein et le lier à l'augmentation du salaire médian.
- 12. Augmenter le nombre de places en milieu d'accueil de qualité, accessibles financièrement pour tous les parents et assurer un taux de couverture minimum dans chaque commune.

III - LES ENGAGÉS

Le programme du parti Les Engagés propose une *« régénération du pacte social »*[5], un nouveau pacte social qui devrait garantir « *un **socle de droits** assurant à toutes et tous la satisfaction des besoins de base pour qu'elles et ils soient préservés de la pauvreté* » permettant à chacun d'être « *assuré de disposer des ressources suffisantes pour se nourrir et s'abriter* ». Pour ce faire, le parti souhaite augmenter le niveau des allocations familiales, revaloriser le revenu d'intégration sociale et le montant des allocations des personnes handicapées.

Parmi ses priorités d'actions, il propose entre autres:

- une pension à 1.500 € minimum pour tous ;
- plus de centres d'accueil pour les sans-abris ;
- une aide accrue pour les familles monoparentales pour mettre un terme à la pauvreté infantile ;
- une individualisation des droits sociaux.

IV - MOUVEMENT RÉFORMATEUR (MR)

Dans la récente révision de son programme social, le MR considère que c'est l'emploi

[4] https://ecolo.be/idees/etendre-les-solidarites/justice-sociale-pauvrete-et-precarite/#propositions

[5] https://www.lesengages.be/notre-projet-de-societe/regeneration-du-pacte-social/

qui est la meilleure protection contre la pauvreté

« La vocation de la démocratie libérale est de lutter contre la pauvreté : là où il y a pauvreté, aucune liberté n'est réelle. La lutte contre la pauvreté trouve sa place dans un combat plus large contre les inégalités qui doit débuter dès l'école. Une plus grande cohérence des politiques anti-pauvreté menées dans divers domaines par les différents niveaux de pouvoir, est par ailleurs absolument nécessaire. Une redistribution juste des ressources ne peut être possible que via la création de richesses, le maintien des mécanismes de solidarité et le développement de nouveaux emplois. Pour les Libéraux, avoir un emploi est la meilleure protection sociale contre la pauvreté et la précarité. » [6].

V - PARTI DU TRAVAIL DE BELGIQUE (PTB)

Dans le chapitre de son programme intitulé *« Ne laisser aucune chance à la pauvreté »*[7], le PTB veut faire de la lutte contre la pauvreté *« une priorité absolue et structurelle »*. Il y développe sept pistes d'actions:

- 1. Des emplois stables pour les personnes en situation de vulnérabilité. Dans cette perspective, le PTB demande que les administrations publiques intègrent des personnes peu qualifiées, des jeunes, des personnes issues de la diversité et exige une clause sociale de la part des entreprises qui bénéficient de contrats publics pour fournir des emplois durables pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi et assurer leur accompagnement.
- 2. Le logement durable est un droit fondamental. Le PTB opte pour le principe du « Logement d'abord » (Housing First) qui offre aux personnes sans abri ou sans domicile fixe un logement permanent ainsi que l'assistance et l'accompagnement nécessaires. Il souhaite aussi développer les centres d'accueil de nuit pour les sans-abri, tout au long de l'année.
- 3. Garantir à tous un revenu supérieur au seuil de pauvreté. Toutes les allocations minimales de remplacement sont augmentées afin de les porter au-dessus du seuil de pauvreté européen. Le PTB demande également l'individualisation du droit au revenu d'intégration sociale.
- 4. Le droit à l 'énergie et à l'eau sont des droits fondamentaux. Dans cette perspective le PTB demande la suppression des frais de rappel et de mise en demeure pour des besoins de base tels que l'énergie et l'eau, un système de tiers-payant pour l'achat d'appareils peu énergivores, un accès garantit à l'énergie et à l'eau courante impliquant la suppression des coupures, l'application automatique du tarif social ou du tarif le moins cher lors d'un placement de compteur à budget qui ne peut être placé que sur une base volontaire et un Fonds énergie pour le remboursement des dettes lourdes dont le remboursement total n'est pas réaliste.
- 5. Des services sociaux adaptés aux besoins des individus. Dans cette perspective, le PTB prône le renforcement des CPAS et une augmentation de leurs ressources opérationnelles, une politique de subventions structurelles pour tous les services sociaux qui travaillent avec des personnes en situation précaire, une attribution automatique des droits sociaux auxquels une personne a droit.
- 6. Faire de la lutte contre la pauvreté une priorité absolue par un plan véritablement ambitieux et structurel, un investissement dans des maisons

[6] https://www.mr.be/projet/social/#lemploicommeprotection

[7] https://www.ptb.be/programme/ne-laisser-aucune-chance-la-pauvrete

sociales de quartier et l'engagement supplémentaire de travailleurs de rue et de travailleurs sociaux.
- 7. Lutter contre la précarité numérique. Aucune numérisation de démarches administratives ne doit faire l'objet d'une utilisation obligatoire, toutes ces démarches devant être doublées d'une possibilité non numérique (guichet physique, ligne téléphonique et courrier postal).

VI - PARTI SOCIALISTE (PS)

C'est à son « Congrès des Communes » du 26 novembre 2023[8] que le parti socialiste a fixé ses trois « propositions phares » pour lutter contre la pauvreté :

- Fixer le dernier filet de protection sociale au niveau du seuil de pauvreté : augmenter le RIS pour atteindre et, à terme, dépasser le seuil de pauvreté et revaloriser les salaires et les autres allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté ;
- Renforcer la coopération entre les CPAS et les secteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, en particulier les services d'action en milieu ouvert (AMO), afin de créer un véritable maillage d'aides et un accompagnement pluridisciplinaire et intersectoriel autour du jeune en difficulté ;
- Revaloriser les métiers du travail social par une revalorisation des salaires et une augmentation globale des moyens des organismes concernés pour permettre l'engagement de plus de personnel.

Résumons-nous.

Face à l'impératif de réduire la pauvreté, les partis politiques en Belgique rivalisent d'idées et de propositions dans leurs programmes électoraux. Chacun tente de définir sa vision et ses priorités pour atteindre cet objectif crucial d'ici 2030.

DéFI met l'accent sur la garantie d'un socle minimal de revenus et de la justice sociale à travers des réformes du système de sécurité sociale et des CPAS.

ECOLO propose une approche holistique en augmentant les allocations sociales, en automatisant les droits sociaux, et en soutenant des mesures concrètes pour lutter contre la précarité énergétique et le sans-abrisme.

Les Engagés visent à instaurer un nouveau pacte social garantissant à chacun les ressources nécessaires pour répondre à ses besoins de base, avec une attention particulière portée aux familles monoparentales et aux personnes handicapées.

Le MR met l'accent sur la création d'emplois comme meilleure protection contre la pauvreté, prônant une approche libérale axée sur la croissance économique et la redistribution des richesses.

Le PTB place la lutte contre la pauvreté comme une priorité absolue, proposant des mesures telles que des emplois stables, un logement durable, et des services sociaux adaptés aux besoins individuels.

Le PS met en avant la revalorisation des filets de protection sociale, la coopération intersectorielle pour soutenir les jeunes en difficulté, et la valorisation des métiers du travail social.

[8] https://assets.nationbuilder.com/psbe/pages/2713/attachments/original/1700815067/Congre%CC%80s_des_communes_-_Re%CC%81sume%CC%81.pdf?1700815067

Chacun de ces partis offre une approche unique pour relever le défi de la pauvreté, mais la réalisation de ces objectifs exigera un engagement ferme et une coopération efficace entre les différents acteurs politiques, sociaux et économiques. Avec une quasi-unanimité une proposition de relèvement de tous les minimas sociaux au niveau du seuil de pauvreté semble néanmoins pouvoir faire l'objet d'un consensus. Résistera-t-elle aux annonces des « indispensables rééquilibrages budgétaires » déjà prônés par d'aucuns ? Le choix des électeurs en juin prochain sera déterminant pour façonner l'avenir de la lutte contre la pauvreté en Belgique.

Jean-Paul Snappe
Juge honoraire à la Cour constitutionnelle de Belgique